



Enseignement de
la culture générale

Enseignement de la culture générale ECG – AFP et CFC pour adultes

Formation modulaire selon l'article 32 de l'OFPr

CPNE centre de formation
professionnelle
neuchâtelais
*Votre talent,
notre engagement !*

Sommaire

1. Objectif	3
2. Titre obtenu.....	3
3. Méthode pédagogique	3
4. Modules.....	3
5. Conditions	4
5.1 Obention d'une AFP ou d'un CFC.....	4
5.2 Admission en formation.....	4
6. Tarifs	4
7. Durée et organisation	5

1. Objectif

Obtenir la note de culture générale nécessaire à tout AFP ou CFC (à l'exception des CFC d'employé-e de commerce et de gestionnaire du commerce de détail).

2. Titre obtenu

- Une attestation avec note est remise à la fin de chaque module
- Une attestation de culture générale est délivrée à la fin de la formation

3. Méthode pédagogique

La méthode pédagogique s'appuie sur les modules théoriques abordés ainsi que sur vos prérequis et votre expérience.

Afin de faire le lien entre votre pratique et la théorie, un travail personnel d'approfondissement (TPA) est demandé en fin de formation.

Le TPA est validé par une partie écrite et une partie orale.

4. Modules

Niveau CFC

1. La sphère privée
2. L'entreprise et ses acteurs
3. La consommation
4. La politique et la justice
5. Travail personnel d'approfondissement (TPA)

Niveau AFP

1. La sphère privée
2. L'entreprise et ses acteurs
3. Travail personnel d'approfondissement (TPA)

Durée de chaque module : 30 périodes

5. Conditions

5.1 Obtention d'une AFP ou d'un CFC

Le cours de culture générale doit être terminé et validé avec une indication de note afin que l'AFP ou le CFC visé soit considéré comme valable. Des modules de culture générale peuvent être considérés comme acquis en cas d'AFP ou de CFC obtenus précédemment. La décision est prise par le Service de la formation professionnelle du canton de domicile.

5.2 Admission en formation

Avoir obtenu l'autorisation cantonale d'admission à la procédure de qualification. Posséder de bonnes notions de français oral et écrit permettant de comprendre des consignes et de rédiger des textes (niveau A2 pour l'AFP et B1 pour le CFC, du cadre européen de référence pour les langues).

6. Tarifs (hors subventions pour Neuchâtel)

Domicile	Prix AFP	Prix CFC
Espace BEJUNE	CHF 900.00	CHF 1'500.00
Autres cantons	CHF 2'250.00	CHF 3'750.00
Supports de cours	CHF 25.00	CHF 50.00

7. Durée et organisation

Lieux des cours

Montagnes

Klaus 1

2400 Le Locle

Jardinière 68

La Chaux-de-Fonds

Littoral et Val-de-Ruz

Maladière 84

2002 Neuchâtel

Durée et organisation

Montagnes :

Mercredi et jeudi 17h30-20h45

Littoral et Val-de-Ruz :

En soirée, lundi et mercredi 18h30-21h45

En journée, samedi 13h00-16h15

Renseignements et inscriptions

CPNE - ECG

Tél : 032 886 33 56

L'inscription a lieu en tout temps.

Visitez notre site pour plus d'informations :

[Enseignement de la culture générale selon l'article 32 de l'OFPr](#)

CPNE

centre de formation
professionnelle
neuchâtelois

**Enseignement de
la Culture Générale**

Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel